

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des subsides.

(En Comité.)

1. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour pourvoir à l'administration de la justice dans *Manitoba*, les Territoires du Nord-Ouest et la *Colombie Britannique*, pour l'année expirant le 30 juin 1873.

2. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas trois cent cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'exploration du chemin de fer du Pacifique, pour l'année expirant le 30 juin 1873.

3. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas dix-neuf mille cinq soixante-et-seize dollars et quarante-huit centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face à l'excédant de la dépense sur le crédit pour l'exploration du chemin de fer du *Pacifique*, pour l'année expirant le 30 juin 1873.

4. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinq cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'exploration du chemin de fer du *Pacifique*, pour l'année expirant le 30 juin 1874.

5. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour remorquage, *Richibouctou* et *Miramichi*,

6. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas huit mille six cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des phares et service côtier, à être distribuée comme suit : reconstruction du phare et habitation de *Digby Cut, N.-E.*, récemment détruit par le feu, \$5,000; habitation du gardien, *Mouton, N.-E.*, \$600.00. Cloche d'alarme *Cap Beald, C.-B.*, \$2,000.00. Phare, *Long Island, Frontenac, Ontario*, \$1,000.00, pour l'année expirant le 30 juin 1874.

7. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face à l'entretien, etc.—pour fonder un établissement de secours au *Cap Cunso*, comté de *Guysboro, N.-E.*, pour l'année expirant le 30 juin 1874.

8. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas huit mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour acheter du bétail et des instruments aratoires pour les sauvages du *Nord-Ouest* conformément au traité, pour l'année expirant le 30 juin 1874.

9. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six mille cent quarante-deux dollars et neuf centins soit accordée à Sa Majesté pour rembourser la somme reçue du Shérif et provenant de la vente de quantités de pierre illégalement saisie sur les chemins d'*York*, pour l'année expirant le 30 juin 1874.

10. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire soumettre à l'épreuve les spiritueux, tel que recommandé par le comité auquel ont été renvoyées les pétitions en faveur de la prohibition, pour l'année expirant le 30 juin 1874.

11. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour subvenir aux dépenses résultant de l'inspection des poids et mesures, pour l'année expirant le 30 juin 1874.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et l'Honorable M. *Campbell* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, Que le rapport soit reçu demain.

L'honorable M. *Campbell* informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le Comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, Que, demain, cette Chambre se formera en le dit comité.